

Formulaire de déclaration d'entente d'édition

Si vous souhaitez déclarer une nouvelle entente, veuillez nous fournir les renseignements obligatoires suivants

Quel type d'entente déclarez-vous ?

- Général Spécifique Générale avec exclusions

Quel sous-type d'entente déclarez-vous ?

- Sous-édition Coédition Administration

Information sur le cédant

Nom :

Numéro IP (si connu) :

Affiliation :

Information sur le cessionnaire

Nom :

Numéro IP (si connu) :

Affiliation :

Quel est le pourcentage de parts auquel le cessionnaire a droit ?

- 100% (voir exemple p.5) 50% (voir exemple p.5) Autres (veuillez spécifier) :

À quelle date l'entente entre-t-elle en vigueur ?

JJ/MM/AAAA

Quelle est la durée de cette entente ?

Nombre de mois :

Est-ce que l'entente se renouvelle automatiquement à son échéance ?

- Oui Non Sans objet (choisissez cette option si l'entente n'a pas de durée déterminée)

Avez-vous droit aux sommes en amont ?

Oui Non

Pour quel(s) territoire(s) l'entente est-elle valide ?

Canada Autres (veuillez spécifier) :

Une copie de cette entente se trouve en annexe du présent formulaire

Oui Non

Est-ce que cette entente s'applique à d'autres éditeurs (éditeurs associés) ?

Non Oui (veuillez fournir la liste)

Si vous avez indiqué que votre entente est une entente spécifique, veuillez fournir la liste des œuvres incluses à l'entente

Titre	# d'œuvre SOCAN (si connu)	ISWC (si connu)	Compositeurs

Un échéancier des œuvres qui font partie de cette entente peut être soumis en annexe du présent formulaire

Si vous avez indiqué que votre entente est de nature générale avec exclusions, veuillez fournir la liste des œuvres exclues

Titre	# d'œuvre SOCAN (si connu)	ISWC (si connu)	Compositeurs

Un échéancier complet des œuvres qui sont exclues de cette entente peut être soumis en annexe du présent formulaire

Informations additionnelles optionnelles

Veuillez inclure toutes les informations additionnelles optionnelles

Date d'échéance

JJ/MM/AAAA

Est-ce que l'entente se renouvelle automatiquement ?

Oui Non

Quels droits sont couverts par cette entente ?

Exécution

Reproduction

Synchronisation

Quel numéro d'identification votre organisation utilise-t-elle pour cette entente ?

Numéro :

Explication des termes

Types d'ententes

Générale : Le cessionnaire de l'entente est autorisé à percevoir les parts d'édition de toutes les œuvres musicales figurant au catalogue du cédant

Spécifique : Le cessionnaire de l'entente est uniquement autorisé à percevoir les parts d'édition des œuvres musicales spécifiées par le cessionnaire ou le cédant

Générale avec exclusions : Le cessionnaire de l'entente est autorisé à percevoir les parts d'édition de toutes les œuvres musicales figurant au catalogue du cédant, excluant celles qui sont spécifiquement exclues de l'entente

Sommes en amont

Toute somme d'argent reçue par la SOCAN d'une autre société pour une période qui précède la date d'entrée en vigueur de l'entente, mais qui n'a pas encore été répartie au cédant

Exemples :

Les exemples ci-après illustrent comment différentes options de partage des parts peuvent affecter votre répertoire :

Attribution de 100 %

CA : 50 %

E : 0 %

SE : 50 %

Attribution de 50 %

CA : 50 %

E : 25 %

SE : 25 %

Coordonnées

Veillez nous fournir vos coordonnées ci-dessous afin que nous puissions communiquer avec vous si nous avons des questions au sujet de l'information que vous nous avez soumise :

Contactez-nous

Si vous avez des questions au sujet de ce formulaire, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous à l'adresse contrats@socan.com